CIRCULAIRE.



Archevêché de Québec, 15 mai 1850.

Monsieur,

Nos corporations religieuses sont attaquées depuis quelque temps par des fanatiques qui envient au catholicisme les institutions qu'il a créées dans l'intérêt de la religion et de l'humanité. Comme ces attaques pourraient être reproduites dans le sein même de la législature, pendant la session qui vient de s'ouvrir, il importe de mettre nos représentants catholiques en mesure de les combattre efficacement, en leur faisant connaître le véritable état de nos établissements religieux et des services qu'ils rendent à la société. Je suis chargé en conséquence par Monseigneur l'Administrateur de vous adresser à ce sujet les questions ci-jointes. Vos réponses, que je vous prie de vouloir bien me transmettre sous le plus court délai, mettront Sa Grandeur en état de leur procurer tous les renseignements qu'ils peuvent désirer pour soutenir la lutte qu'on semble leur préparer.

J'ai l'honneur de vous informer en même temps que les évêques de la province, assemblés récemment à Montréal, ont fait choix de M. ANGUS McDONNELL, grand-vicaire de Kingston, pour résider à Toronto, comme leur agent, pendant la présente session de la législature, afin de veiller aux intérêts de l'église catholique dansle pays et des institutions qu'elle y possède.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

M. Ant Parant
eur, Séminaire de
Québec

[illegible] Ptre
Secrétaire

QUESTIONS

Concernant les Corporations Catholiques du Diocèse de Québec.

1. Quelles ont été vos recettes et vos dépenses ?
2. Quel est le montant que vous avez reçu des biens-fonds que vous possédez ?
3. Quel est le montant que vous avez reçu par les pensions de vos élèves ?
4. Celui que le gouvernement vous a alloué pour des infirmes, ou des malades ?
5. Celui qui provient de votre industrie ?
6. Celui des dons ou des aumônes reçus pour l'encouragement de vos œuvres ?
7. Quelles ont aussi été vos dépenses ?

N. B.—*Les réponses aux questions précédentes doivent comprendre les cinq dernières années.*

8. En quoi consiste vos biens-fonds et où existent-ils ?
9. Combien ont été donnés par le gouvernement ? Combien par des particuliers ? Combien ont été acquis ?
10. Quel est le nombre d'enfants qui fréquentent vos classes ?
11. Combien de pensionnaires, de demi-pensionnaires, d'externes ?
12. Combien de pensionnaires paient pension ? Combien sont instruits gratuitement ?
13. Quel est le nombre des directeurs et professeurs de l'établissement ?
14. Combien de malades, ou infirmes, avez-vous sous vos soins ?
15. Combien sont payés par le gouvernement, et quelle somme donne-t-il pour chacun ?
16. Combien sont à la charge de la maison ?
17. Quel est le nombre des religieuses, professes novices et postulantes attachées à l'établissement ?